

# Insee Conjoncture

Bourgogne-Franche-Comté



N° 3

Mai 2016

## Le bilan économique Bilan mitigé pour l'économie régionale en 2015

### **Avertissement**

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

### **Signes conventionnels utilisés**

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

# Sommaire

<b>Synthèse régionale</b>	<b>4</b>
Bilan mitigé pour l'économie régionale	
<b>Emploi</b>	<b>6</b>
Nouveau repli de l'emploi salarié	
<b>Chômage</b>	<b>8</b>
Recul du chômage des jeunes, progression du chômage de longue durée et des plus de 50 ans	
<b>Démographie d'entreprises</b>	<b>10</b>
Un impact important de la loi Pinel sur les créations d'entreprises	
<b>Construction</b>	<b>12</b>
Un secteur toujours en crise dans la région	
<b>Tourisme</b>	<b>14</b>
Rebond important de la fréquentation touristique	
<b>Transport</b>	<b>16</b>
Une bonne année pour le transport aérien et les immatriculations de véhicules neufs	
<b>Agriculture</b>	<b>18</b>
La viticulture et le lait AOP, s'en sortent bien dans un contexte économique difficile	
<b>Frontaliers</b>	<b>20</b>
La croissance de l'emploi frontalier continue de ralentir	
<b>Définitions</b>	<b>22</b>

# Synthèse régionale

## Bilan mitigé pour l'économie régionale

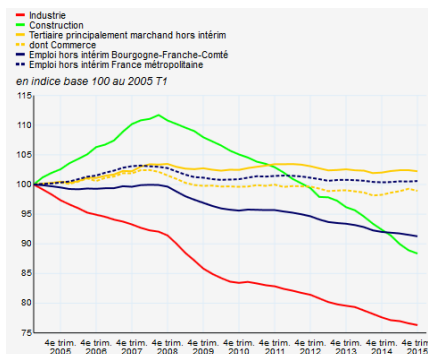
Julie Pariente (Insee)

L'année 2015 marque un ralentissement global de la croissance mondiale. L'économie française, quant à elle, accélère avec une croissance de + 1,3 % en moyenne annuelle. Elle crée de nouveau des emplois. Toutefois, ce rythme s'avère encore insuffisant pour amorcer une inversion de la courbe du chômage. Dans ce contexte, l'économie de la Bourgogne-Franche-Comté présente un bilan en demi-teinte. Malgré la forte progression de l'intérim, elle fait partie des trois régions dans lesquelles l'emploi salarié marchand recule encore en 2015.

### Dégradation du marché du travail malgré un taux de chômage en repli

En 2015, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricole continue de baisser en Bourgogne-Franche-Comté (-0,2 %), à une allure toutefois plus faible que celle observée en moyenne annuelle sur la période 2009-2014. La région ne profite pas de l'embellie constatée en moyenne en France métropolitaine (+0,5 %). L'emploi régional est soutenu par l'intérim qui, cette année, se développe fortement (+12,0 % en un an) (figure 1).

### 1 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

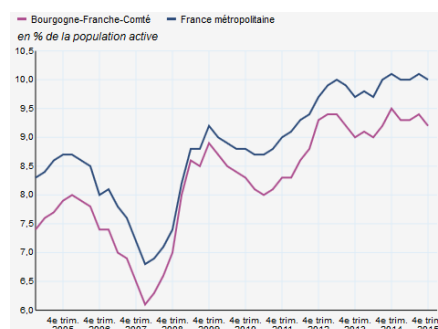
Source : Insee, estimations d'emploi.

Les destructions nettes d'emploi se poursuivent dans les secteurs de la construction et de l'industrie. La construction pèse fortement sur l'évolution annuelle de l'emploi régional, davantage qu'en moyenne en Métropole. Dans la

région, le commerce, les services aux entreprises et l'hébergement-restauration sont les seuls secteurs créateurs d'emplois salariés. Mais le dynamisme du secteur tertiaire de la région (hors intérim) s'avère insuffisant pour compenser les pertes enregistrées dans le secteur secondaire.

Le travail frontalier, qui contribue à desserrer le marché du travail dans la région, continue de se développer en 2015, mais à un rythme ralenti. Ainsi, le nombre de frontaliers résidant dans la région et travaillant en Suisse augmente deux fois moins rapidement que l'ensemble des frontaliers résidant en France et travaillant en Suisse.

### 2 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Sur le front du chômage, en dépit d'un taux de chômage régional en baisse (figure 2), les effectifs de demandeurs d'emploi dans la région continuent de progresser en 2015. Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en tant que demandeurs d'emploi de catégories A, B et C demeure à un niveau très élevé, rarement atteint durant ces vingt dernières années. Seule éclaircie en 2015, le chômage des jeunes dans la région recule.

### Le secteur de la construction toujours en crise dans la région

Dans le secteur de la construction, l'année 2015 ne déroge pas aux années précédentes : elle a encore été difficile. Le nombre de permis de construire délivrés dans la région atteint un niveau historiquement bas. Cette nouvelle baisse contraste avec le rebond observé en France métropolitaine. Sur le

marché du logement neuf, le nombre de ventes repart à la hausse diminuant ainsi le stock d'inventus.

### Tourisme : le rayon de soleil de l'année 2015

Après plusieurs années consécutives de baisse de la fréquentation touristique, le nombre de nuitées passées dans les hôtels et les campings de la région augmente fortement en 2015. Les excellentes conditions climatiques d'une part, et une conjoncture économique moins défavorable d'autre part, expliquent ce rebond.

### Un constat plus disparate dans les autres secteurs

En 2015, les spécificités régionales que sont la viticulture et le lait AOP, échappent au climat économique difficile, lié au très fort recul des prix agricoles.

La production viticole atteint un niveau proche de la normale sur fond de reconstitution des stocks de négoce. La production de fromages recule mais reste à un niveau proche des moyennes triennales. Le prix du lait destiné aux productions AOP continue de progresser alors que la filière laitière souffre globalement de la très forte baisse des cours mondiaux.

Les productions végétales sont très inégales en raison des conditions climatiques. Le marché de la viande reste morose.

Dans les activités de transport, le trafic aérien de passagers continue de se développer grâce au dynamisme de l'aéroport de Dole-Jura à l'international. Le fret routier est en recul. Le marché de l'automobile quant à lui, se redresse après avoir atteint un plancher historique l'année dernière. Ainsi, pour la première fois depuis 2009, les immatriculations de véhicules neufs sont en hausse. Néanmoins cette progression reste deux fois plus faible que celle de France métropolitaine.

Dans ce contexte économique régional, la création d'entreprises (hors micro-entrepreneur) est dynamique. La forte baisse du nombre d'entreprises créées sous le régime de micro-entrepreneur tient essentiellement à l'entrée en vigueur de la loi Pinel. En revanche, le nombre de défaillances d'entreprises en date de jugement repart, quant à lui, à la hausse en 2015. ■

# Contexte national

## L'économie française accélère en 2015

Camille Sutter, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

### La reprise se confirme dans la zone euro

En 2015, l'activité mondiale ralentit légèrement, du fait d'un fléchissement de la croissance dans les pays émergents. Cela résulte notamment d'un nouveau ralentissement de l'activité en Chine, et d'importantes récessions au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, la croissance reste en revanche robuste (+2,0 % après +2,2 % en 2014). Aux États-Unis, l'activité croît solidement, au même rythme qu'en 2014 (+2,4 %) ; l'activité britannique reste également dynamique (+2,3 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme (+1,6 % après +0,9 %) et les rythmes de croissance des principales économies de la zone s'homogénéisent. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des prix du pétrole et des matières premières pèse sur l'inflation, ce qui, combiné à l'accélération de l'emploi, soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la dépréciation de l'euro à l'œuvre depuis mi-2014 favorise les exportations de la zone, limitant les effets d'un commerce mondial morose. En outre, la baisse des taux d'intérêt due à la politique monétaire non conventionnelle - notamment la mise en place d'un quantitative easing - de la Banque centrale européenne dynamise l'investissement, et contribue à sa forte accélération, notamment en Europe du Sud.

### L'économie française accélère en 2015

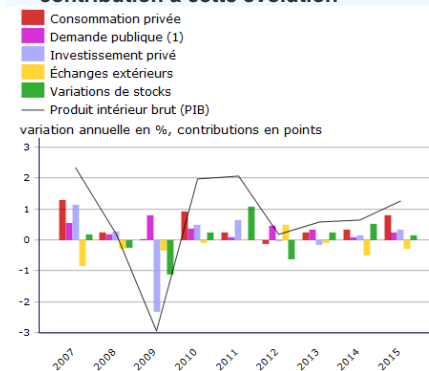
Dans le mouvement européen, l'économie française continue elle aussi d'accélérer en 2015 : le PIB progresse de +1,3 % en volume, après +0,6 % en 2014. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (figure 1).

La consommation des ménages est le principal facteur de l'accélération en 2015 (+1,5 % après +0,7 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat. Du côté de la demande publique, la consommation des administrations publiques accélère légèrement (+1,4 % après +1,2 %) tandis

que le recul de l'investissement public est moins accentué qu'en 2014 (-3,8 % après -5,7 %). L'investissement des entreprises accélère (+2,8 % après +1,6 %), tandis que le recul de l'investissement des ménages s'atténue (-0,8 % après -3,5 %).

Les échanges extérieurs continuent de peser sur la croissance, mais moins fortement en 2015 (-0,3 point) qu'en 2014 (-0,5 point). Le dynamisme des exportations est en effet plus que compensé par celui des importations. Enfin, le comportement de stockage des entreprises contribue de nouveau positivement à la croissance (+0,1 point) (figure 2).

### 1 Évolution du PIB en volume et contribution à cette évolution



(1) : y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

### L'emploi total augmente

Dans le sillage de la reprise d'activité, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole se stabilise après deux années consécutives de baisse. Grâce aux créations nettes d'emplois dans le secteur non marchand ainsi que pour les non-salariés, l'emploi total continue d'augmenter. Le taux de chômage en France entière est ainsi stable en moyenne annuelle à 10,3 %. En revanche, en glissement annuel en fin d'année, l'emploi salarié SMNA s'améliore nettement : fin 2015, l'économie française compte 102 000 emplois de plus que fin 2014 (+0,5 %).

### Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation stagne, en net ralentissement par rapport à 2014 (+0,5 %), du fait de sa composante énergétique : les prix de l'énergie se replient en effet fortement en 2015 avec la chute du cours du baril de Brent. De plus, les revenus d'activité augmentent fortement (+1,7 % après +0,8 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages accélère en 2015 : +1,6 % après +0,7 %. Cette hausse est proche de sa croissance moyenne depuis 2000 (+1,5 %).

### 2 Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2015	
	2013	2014	2015	En milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	0,6	0,6	1,3	2181,1	1,3
Importations	2,1	4,7	6,6	685,0	-2,1
Consommation effective des ménages	0,7	0,9	1,6	1540,7	1,1
dont :					
- dépense des ménages	0,5	0,7	1,5	1156,0	0,8
- dépense individualisable des administrations et des ISBSLM	1,4	1,8	1,7	384,7	0,3
Consommation collective des administrations publiques	1,5	-0,1	1,0	182,7	0,1
Formation brute de capital fixe	-0,8	-0,3	1,0	469,2	0,2
dont :					
- entreprises non financières	0,2	1,6	2,8	262,7	0,3
- ménages	-0,5	-3,5	-0,8	107,6	0,0
- administrations publiques	-0,7	-5,7	-3,8	75,3	-0,1
Variations de stocks (contribution à la croissance)	0,2	0,5	0,1	2,7	0,1
Exportations	1,9	3,3	6,1	654,9	1,8

ISBSLM : institutions sans but lucratif au service des ménages.  
Note : les séries sont présentées ici non corrigées des jours ouvrés.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

# Emploi

## Nouveau repli de l'emploi salarié

En 2015, la région a perdu 1 300 emplois, soit une baisse de 0,2 % en un an. Elle ne profite pas de l'amorce de la reprise constatée en France métropolitaine où les effectifs progressent de 0,5 %. Cette année encore, l'industrie et la construction subissent des pertes élevées. Le rebond dans le commerce et le développement de l'intérim atténuent le repli de l'emploi salarié dans la région.

Alain Ribault (Insee)

### Nouvelle contraction de l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté

Fin 2015, la région compte 588 500 salariés dans les secteurs principalement marchands hors agriculture et particuliers employeurs. Sur un an, l'emploi se replie de 0,2 %, alors qu'au niveau métropolitain il augmente de 0,5 %. La Bourgogne-Franche-Comté est l'une des trois seules régions, avec la Normandie (-0,2 %) et le Grand Est (-0,3 %), où l'emploi recule. Toutefois, la baisse enregistrée en 2015 est plus faible que celle observée en moyenne annuelle sur la période 2009-2014 (-0,9 %) (*figure 1*).

Dans les huit départements de la région, les évolutions sont contrastées. Après avoir chuté en 2014, l'emploi rebondit dans le Territoire de Belfort (+1,3 %), en Haute-Saône (+0,6 %) et dans le Doubs (+0,5 %). En revanche, les cinq autres départements perdent des emplois. La Saône-et-Loire et la Nièvre sont les départements qui, en proportion, perdent le plus d'emplois (-1,0 %). En Côte-d'Or, dans le Jura et dans l'Yonne, l'emploi recule également mais de manière plus modérée (*figure 2*).

### L'intérim soutient le niveau de l'emploi régional

Avec une création nette de 3 300 emplois en 2015, l'intérim progresse de 12 % par rapport à 2014, soit 2,6 points de plus qu'en moyenne au niveau métropolitain (*figure 4*). Tous les départements contribuent à cette évolution positive, à l'exception de celui de la Nièvre qui en compte légèrement moins qu'un an auparavant (-100). Les plus fortes progressions sont enregistrées en Haute-Saône (+29,4 %), dans le Doubs (+18,2 %) et dans le Territoire de Belfort (+17,8 %).

### L'emploi dans l'industrie continue de baisser au même rythme

L'économie de la Bourgogne-Franche-Comté perd près de 3 000 emplois industriels en 2015. Cette baisse (-1,7 %) s'inscrit, comme au niveau métropolitain, dans la continuité de la tendance observée entre 2009 et 2014 (*figures 1 et 3*). Les pertes d'emplois industriels se concentrent essentiellement en Saône-et-Loire (-950), en Côte-d'Or (-600) et dans le Doubs (-400). Tous les secteurs industriels de la région perdent des emplois, à l'exception de l'industrie agro-alimentaire qui parvient à maintenir le même niveau d'effectif qu'un an plus tôt. Les secteurs de la fabrication de matériels de transport, et de biens d'équipements continuent de perdre des emplois à un rythme proche de leur tendance de moyen terme. En revanche, le secteur de l'énergie, de l'eau et des déchets enregistre des pertes plus importantes que les années précédentes.

### Une nouvelle année noire pour l'emploi dans la construction

Comme au niveau national, la diminution nette de l'emploi dans la construction (-2 300 en 2015) aggrave une nouvelle fois la situation de l'emploi régional. Ainsi, le secteur de la construction accuse un recul de 4,3 % en 2015 après une perte de 4,0 % en 2014 (*figures 1 et 3*). Cette chute est plus importante dans la région qu'en moyenne en France métropolitaine (-2,6 %). Les baisses les plus fortes sont observées dans la Nièvre (-5,6 %), en Côte-d'Or (-5,2 %), en Saône-et-Loire (-5,0 %) et dans l'Yonne (-4,9 %). Seuls les établissements du Territoire de Belfort parviennent à maintenir leurs effectifs par rapport à l'année dernière (*figure 2*).

### Le commerce, les services aux entreprises et l'hébergement-restauration, seuls secteurs créateurs d'emploi

Comme en moyenne en France métropolitaine, le commerce (+0,7 %), les services aux entreprises (+0,8 %) et l'hébergement-restauration (+1,1 %) constituent les principaux secteurs créateurs d'emplois nouveaux dans la région en 2015 avec 1 600 emplois supplémentaires. Les créations nettes dans ces secteurs s'avèrent toutefois insuffisantes pour compenser les pertes enregistrées dans l'industrie et la construction. Au niveau métropolitain, la reprise de l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim est telle, qu'elle parvient à combler le déficit enregistré dans l'ensemble du secteur secondaire (*figures 1 et 3*). L'emploi dans le commerce progresse dans tous les départements, plus fortement en Côte-d'Or, dans la Nièvre, dans le Territoire de Belfort et dans le Doubs (*figure 2*).

L'évolution de l'emploi dans les services aux entreprises sur le territoire est plus disparate. Le nombre d'emplois augmente surtout dans le Doubs (+3,4 %) et en Côte-d'Or (+2,7 %). La progression est plus modérée dans la Nièvre (+1,3 %) et en Haute-Saône (+0,7 %). En revanche, dans les quatre autres départements les emplois dans ce secteur sont en repli.

Dans le secteur de l'hébergement-restauration, les progressions les plus importantes sont enregistrées dans le Territoire de Belfort (+4,9 %), dans le Jura (+2,4 %) et dans le Doubs (+1,8 %). Seuls les départements de la Haute-Saône et de Saône-et-Loire en comptent légèrement moins qu'un an auparavant. ■

### Pour en savoir plus

- Pariente J., Ribault A., « La région n'a pas encore trouvé le chemin de la reprise », Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté, n°2, avril 2016
- Passeron P., Roucher D., Héam J.C., Sutter C., « Inflation nulle, pouvoir d'achat dynamique », Note de Conjoncture, mars 2016

### 1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2015 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2014/2009 (1)	
		Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine	Bourgogne-Franche-Comté
<b>Industrie</b>	<b>174,1</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,2</b>	<b>-2,0</b>	<b>-1,2</b>
Industrie agro-alimentaire	25,3	0,0	0,3	-0,9	-0,2
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	12,3	-2,6	-0,2	0,2	0,3
Biens d'équipement	24,4	-2,2	-1,9	-2,5	-1,6
Matériels de transport	25,0	-2,9	-1,6	-2,7	-1,3
Autres branches industrielles	87,1	-1,5	-1,7	-2,2	-1,8
<b>Construction</b>	<b>50,2</b>	<b>-4,3</b>	<b>-2,6</b>	<b>-3,1</b>	<b>-1,6</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>364,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4</b>
Commerce	120,7	0,7	0,8	-0,3	-0,0
Transports	51,5	-0,5	0,2	-0,4	-0,0
Hébergement - restauration	30,1	1,1	2,0	0,0	1,1
Information - communication	8,2	-0,8	0,7	-2,1	0,6
Services financiers	22,6	-0,3	1,1	-0,2	0,6
Services immobiliers	7,0	-1,5	0,9	-0,7	-0,1
Services aux entreprises	64,4	0,8	3,0	0,6	1,3
Services aux ménages	29,2	-1,4	0,3	-0,1	-0,6
Intérim	30,5	12,0	9,4	2,8	1,5
<b>Total</b>	<b>588,5</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,1</b>

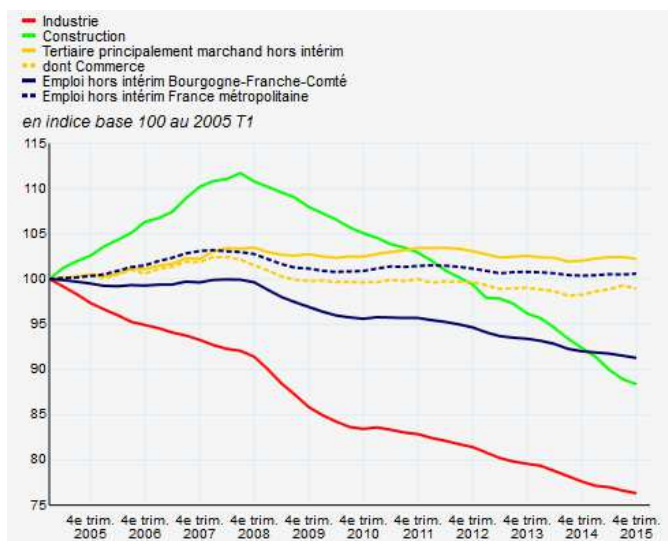
Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.  
 (1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.  
 Source : Insee, estimations d'emploi.

### 2 Emploi salarié par département et par secteur

	2015 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Côte-d'Or	127,4	-2,4	-5,2	0,7	1,1	2,5	-0,5
Doubs	121,4	-1,0	-4,2	2,1	0,9	18,2	0,5
Jura	52,6	-1,5	-2,6	0,7	0,4	11,2	-0,5
Nièvre	37,3	-1,6	-5,6	-0,2	1,1	-8,3	-1,0
Haute-Saône	38,7	-1,3	-2,8	2,8	0,4	29,4	0,6
Saône-et-Loire	114,4	-2,7	-5,0	0,6	0,2	12,2	-1,0
Yonne	66,5	-1,4	-4,9	0,8	0,6	12,8	-0,3
Territoire de Belfort	30,3	-0,3	-0,0	2,2	1,0	17,8	1,3
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>588,5</b>	<b>-1,7</b>	<b>-4,3</b>	<b>1,1</b>	<b>0,7</b>	<b>12,0</b>	<b>-0,2</b>

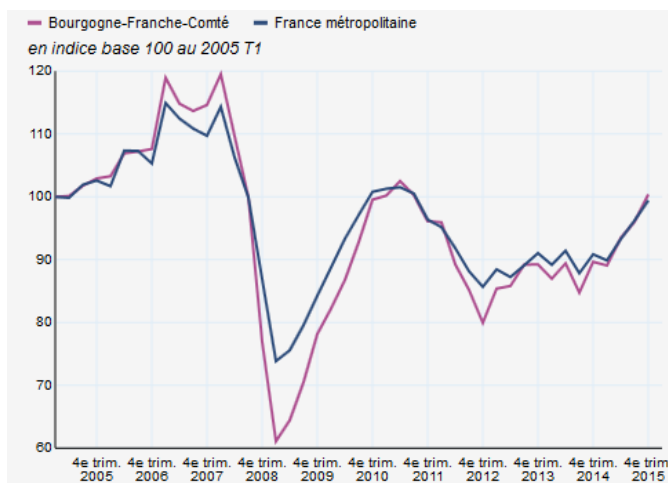
Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.  
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.  
 Source : Insee, estimations d'emploi.

### 3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région



Note : données CVS.  
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.  
 Source : Insee, estimations d'emploi.

### 4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.  
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.  
 Source : Insee, estimations d'emploi.

# Chômage

## Recul du chômage des jeunes, progression du chômage de longue durée et des plus de 50 ans

Fin 2015, le taux de chômage s'établit à 9,2 % en Bourgogne-Franche-Comté, soit une diminution de 0,3 point en un an. Les départements de la région enregistrent également des taux de chômage en baisse. Seuls les départements de la Côte-d'Or et de la Nièvre affichent des taux identiques à ceux de fin 2014. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi dans la région progresse par rapport à l'année dernière. Cette hausse concerne notamment les 50 ans et plus et les chômeurs de longue durée. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, quant à lui, recule.

Alain Ribault (Insee)

### Recul du taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté

Fin 2015, le taux de chômage s'élève à 9,2 % en Bourgogne-Franche-Comté soit un repli de 0,3 point par rapport à fin 2014. Le taux régional demeure plus faible que celui observé en France métropolitaine où il atteint 10,0 %, en baisse de 0,1 point sur la même période.

Le taux de chômage diminue ou reste stable dans tous les départements de la région. En Côte-d'Or et dans la Nièvre, il se situe à un niveau identique à celui de la fin de l'année dernière. Dans le Jura, en Saône-et-Loire et dans l'Yonne, il baisse légèrement (entre 0,1 et 0,2 point). Le recul est plus prononcé dans le Doubs (-0,4 point), dans le Territoire de Belfort (-0,7 point) et en Haute-Saône (-1,0 point) (figure 1).

### Nouvelle progression du nombre de demandeurs d'emploi

Toutefois, cette baisse du taux de chômage dans la plupart des territoires de la Bourgogne-Franche-Comté ne signifie pas que le chômage recule dans la région. Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs au sens du BIT vivant sur un territoire à la population active de ce territoire. L'évolution du taux de chômage dépend donc également de l'évolution de la population active. Par ailleurs, un chômeur au sens du BIT ne répond pas forcément aux mêmes critères qu'un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi et inversement.

Ainsi, avec 220 400 demandeurs d'emploi de catégorie A,B,C inscrits à Pôle emploi, la région compte 7 500 demandeurs

d'emploi de plus que par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 3,5 % en un an. Cette hausse est moindre que celle observée en moyenne en France métropolitaine sur la même période (+4,9 %) (figure 2). Cette progression s'avère plus faible que celle enregistrée l'année dernière où le nombre de demandeurs d'emploi s'était accru de plus de 11 000 individus.

Dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi baisse uniquement en Haute-Saône (-1,3 %). Dans les sept autres départements, le nombre de demandeurs d'emploi progresse. Les hausses les plus importantes concernent le Jura (+5,5 %), la Côte-d'Or (+5,0 %) et la Saône-et-Loire (+4,9 %). Dans les autres départements, elles sont plus contenues et souvent inférieures à la moyenne nationale.

### La situation des demandeurs d'emploi de longue durée dans la région se dégrade

La situation des demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus s'est fortement détériorée en 2015. Leur nombre progresse de 8,7 % en un an. Cette hausse succède à celle de 4,2 % relevée entre fin 2013 et fin 2014. Ainsi fin 2015, la région compte 99 500 demandeurs d'emploi de longue durée. Dorénavant, ils représentent 45 % des demandeurs d'emploi inscrits en Bourgogne-Franche-Comté.

Dans la région, les hausses les plus élevées concernent les départements de la Saône-et-Loire, du Jura (+10,0 % chacun), et de la Côte-d'Or (+9,7 %). Dans l'Yonne (+9 %), le Doubs (+8,3 %), la Haute-

Saône (+8 %) et la Nièvre (+6,7 %), le nombre de chômeurs de longue durée augmente également de manière significative. La hausse est plus contenue dans le Territoire de Belfort (+3,2 %).

### Nouvelle hausse du nombre des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus

Par rapport à la fin 2014, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus progresse de 3 800. En valeur relative, l'augmentation (+7,8 %) est toutefois plus faible que celle de l'année dernière où elle atteignait 9,0 % (figure 3).

Dans la région, le Jura enregistre la plus forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus (+11,9 %). L'augmentation s'avère également très marquée en Côte-d'Or (+9,2 %), en Saône-et-Loire (+8,6 %), dans le Territoire de Belfort (+8,2 %), dans le Doubs (+7,5 %) et dans l'Yonne (+7,0 %).

### Le chômage des jeunes recule

Entre fin 2014 et fin 2015, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue de 3,7 % dans la région. Durant cette même période, 1 360 jeunes sont ainsi sortis des listes régionales de Pôle emploi. Tous les départements profitent de cette amélioration. Les baisses les plus notables concernent les départements de la Haute-Saône (-10,9 %), du Territoire de Belfort (-8,2 %) et du Jura (-5,1 %). ■

### Pour en savoir plus

- « Pour comprendre... la mesure du chômage » Insee en Bref, mai 2016, <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/insee-bref/pdf/insee-en-bref-chomage.pdf>
- Pariente J., Ribault A., « La région n'a pas encore trouvé le chemin de la reprise », Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté, n°2, avril 2016



## 1 Taux de chômage

en % de la population active

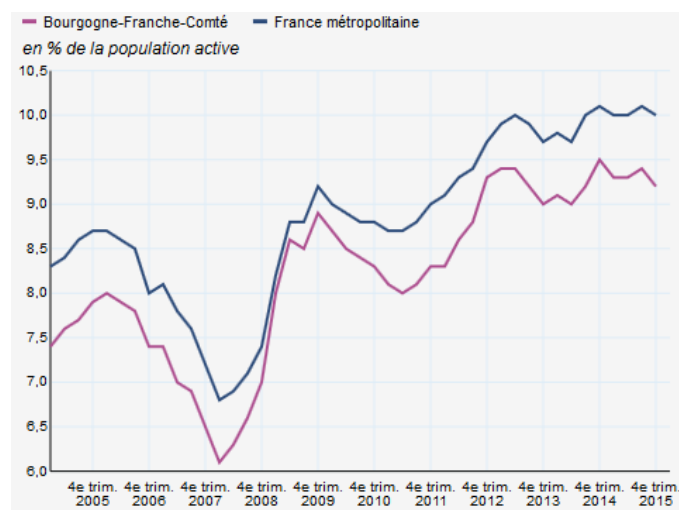
	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4 (p)	Évolution 2015T4/2014T4 (en points de %)
Côte-d'Or	8,7	8,6	8,6	8,7	8,7	0,0
Doubs	9,7	9,5	9,5	9,6	9,3	-0,4
Jura	7,8	7,7	7,8	7,8	7,7	-0,1
Nièvre	9,5	9,4	9,5	9,7	9,5	0,0
Haute-Saône	10,5	10,1	9,9	10,0	9,5	-1,0
Saône-et-Loire	9,4	9,3	9,2	9,3	9,2	-0,2
Yonne	10,0	9,8	9,9	9,9	9,8	-0,2
Territoire de Belfort	12,0	11,6	11,6	11,7	11,3	-0,7
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>9,5</b>	<b>9,3</b>	<b>9,3</b>	<b>9,4</b>	<b>9,2</b>	<b>-0,3</b>
France métropolitaine	10,1	10,0	10,0	10,1	10,0	-0,1

p : données provisoires.

Notes : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

## 3 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

## 2 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (en milliers)		Évolution 2015/2014 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	109,2	74,0	3,0	-0,8
Femmes	111,1	64,4	4,1	1,9
Moins de 25 ans	35,4	22,2	-3,7	-7,9
25 à 49 ans	131,8	80,0	4,0	0,7
50 ans ou plus	53,2	36,2	7,8	5,8
Inscrits depuis un an ou plus	99,5	nd	8,7	nd
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>220,4</b>	<b>138,4</b>	<b>3,5</b>	<b>0,5</b>
France métropolitaine	5 551,7	3 638,5	4,9	2,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; Dares.

# Démographie des entreprises

## Un impact important de la loi Pinel sur les créations d'entreprises

En 2015, 15 300 entreprises sont créées en Bourgogne-Franche-Comté, soit une baisse de 9,2 % par rapport à 2014. Ce repli du nombre de créations concerne principalement les entreprises créées selon le régime de micro-entrepreneur. À l'inverse, les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs bondissent de 17,2 % avec 8 430 nouvelles entités. Dans le même temps, les défaillances d'entreprises sont orientées à la hausse : 2 400 entreprises ont déposé le bilan, soit une augmentation de 1,5 % par rapport à l'année 2014.

Julie Pariente (Insee)

En 2015, 15 300 entreprises sont créées en Bourgogne-Franche-Comté dans l'ensemble des activités marchandes non agricoles : 4 200 entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs, 6 900 en micro-entrepreneurs et 4 200 sociétés. Le nombre de créations d'entreprises diminue davantage en Bourgogne-Franche-Comté qu'en moyenne en France métropolitaine (-9,2 % contre -4,7 %) (*figure 1*). Ce repli résulte de la loi Pinel réformant le statut de l'auto-entrepreneur en micro-entrepreneur.

Cependant, cette baisse ne doit pas masquer les signaux positifs, en premier lieu, le fort rebond de 17,2 % de la création d'entreprises hors micro-entrepreneurs. Par ailleurs, le nombre de créations d'entreprises reste supérieur de près d'un tiers à celui précédant la mise en place du statut de l'auto-entrepreneur en 2009.

### Net recul des créations sous le régime de micro-entrepreneur

Le nombre d'immatriculations sous le régime de micro-entrepreneur dans la région se replie en 2015 plus fortement qu'au niveau national (-28,8 % contre -21,1 %). Les modifications successives apportées au statut de l'auto-entrepreneur ainsi que la requalification en micro-entrepreneur ont influencé les demandes d'immatriculations sous ce régime.

En conséquence, les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs progressent de 37,6 %, soit plus fortement qu'au niveau national, (+29,4 %). Le nombre de créations sous forme sociétaire enregistre également une hausse dans la région, légèrement en deçà de

l'augmentation métropolitaine (+2,1 % contre +3,6 %).

Ainsi, la répartition par type, des entreprises créées en 2015 dans la région, est modifiée. Alors que le statut d'auto-entrepreneur représentait la majorité des créations d'entreprises, le régime de micro-entrepreneur ne représente plus que 45 % des créations, celui des entreprises individuelles 27,4 % et celui sous forme de sociétés 27,6 % (*figure 2*).

### La construction toujours en repli

En 2015, le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration » regroupe 29,9 % des entreprises créées en Bourgogne-Franche-Comté, les services aux particuliers 24,4 %, les services aux entreprises 26,7 %, la construction 12,7 % et l'industrie 6,3 % (*figure 3*).

La baisse marquée du nombre de créations sous le régime de micro-entrepreneur conduit au repli des créations d'entreprises de l'ensemble des secteurs. L'industrie et la construction sont les secteurs enregistrant les baisses les plus fortes (respectivement -15,4 % et -15,5 %). Toutefois, hors micro-entreprises, le nombre de créations d'entreprises se replie uniquement dans le secteur de la construction (-1,1 %) alors qu'il progresse dans les autres secteurs (de +9,3 % pour les services aux particuliers à +33,7 % pour le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration »).

Le nombre de créations en entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs progresse fortement dans tous les secteurs, jusqu'à doubler dans le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration ».

Le nombre de créations de sociétés baisse fortement dans les secteurs les plus

touchés par la crise : la construction (-11,6 %) et l'industrie (-2,1 %).

### Le nombre de créations hors micro-entrepreneurs augmente dans les huit départements

En 2015, le nombre de créations d'entreprises, y compris micro-entrepreneurs, diminue dans l'ensemble des départements de Bourgogne-Franche-Comté.

En excluant les créations sous le régime de micro-entrepreneur, tous les départements enregistrent des progressions allant de +6,8 % pour le Jura à +26,4 % pour la Côte-d'Or. Le Territoire de Belfort est le seul département à afficher une stabilité (+0,5 %).

### Les défaillances d'entreprises en augmentation

En 2015, près de 2 400 entreprises de Bourgogne-Franche-Comté sont placées en redressement ou en liquidation judiciaire. Sur un an, le nombre de défaillances d'entreprises augmente dans la région (+1,5 %) un peu plus fortement qu'en moyenne en France métropolitaine (+1,3 %) (*figure 4*). Le secteur des services aux particuliers ainsi que le secteur agricole sont principalement à l'origine de cette augmentation, avec respectivement +22,2 % et +10,6 % de défaillances supplémentaires (*figure 5*).

Les départements les plus touchés sont principalement le Territoire de Belfort (+19,8 %) et la Saône-et-Loire (+10,7 %). À l'inverse, le nombre de défaillances diminue surtout en Haute-Saône (-9,4 %) et en Côte-d'Or (-6,6 %).■

### Pour en savoir plus

- Florence Mairey, « La progression du nombre de primo-créatrices favorisée par le régime de l'auto-entreprise », *Insee Analyses Franche-Comté* n°13, octobre 2015

## 1 Créations d'entreprises par département

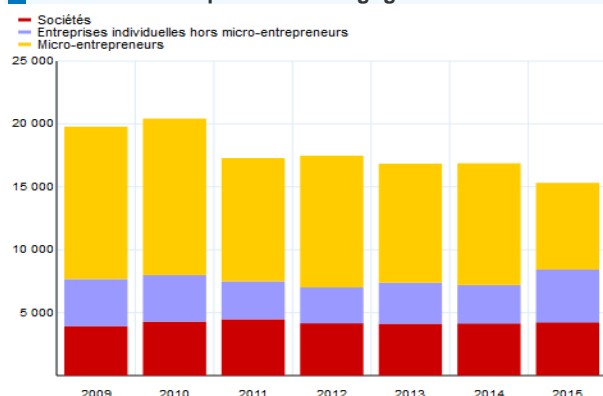
	Sociétés		Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Régime de micro-entrepreneur		Ensemble	
	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	Créations en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Créations en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014
Côte-d'Or	-0,8	79,8	-29,0	3 353	-7,0			
Doubs	7,2	22,5	-26,1	3 121	-7,2			
Jura	10,5	3,5	-27,0	1 380	-10,6			
Nièvre	-1,2	60,1	-29,7	972	-8,8			
Haute-Saône	-0,4	41,2	-44,7	1 096	-13,9			
Saône-et-Loire	0,8	44,2	-24,9	2 900	-7,9			
Yonne	-2,6	52,7	-28,2	1 808	-11,6			
Territoire de Belfort	4,3	-4,2	-34,6	689	-16,6			
Bourgogne-Franche-Comté	2,1	37,6	-28,8	15 319	-9,2			
France métropolitaine	3,6	29,4	-21,1	509 550	-4,7			

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

## 2 Créations d'entreprises en Bourgogne-Franche-Comté

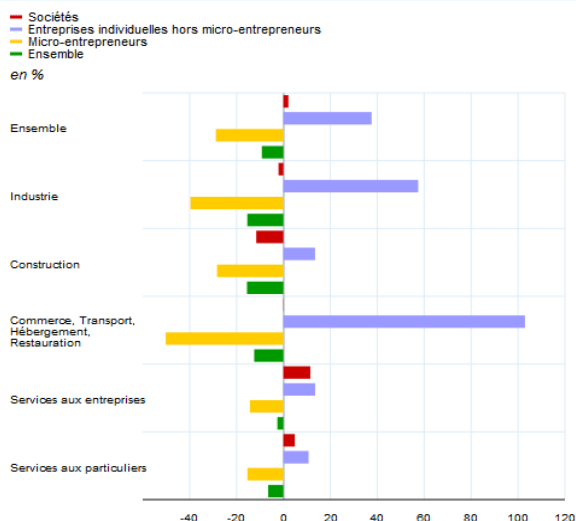


Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

## 3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 en Bourgogne-Franche-Comté



Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

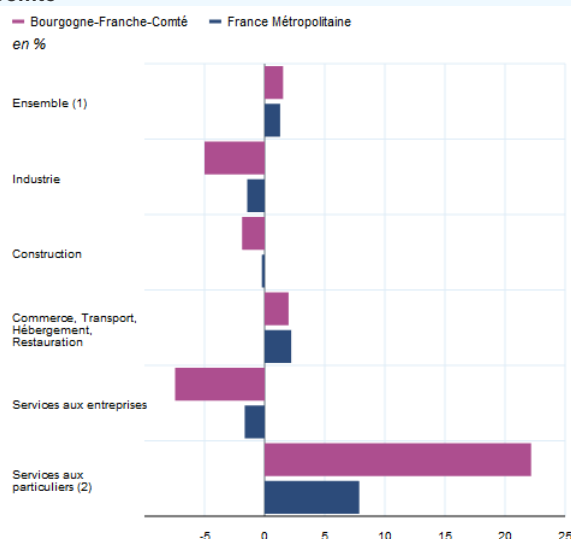
## 4 Défaillances d'entreprises par département

	Défaillances 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (%)
Côte-d'Or	426	-6,6
Doubs	429	-0,7
Jura	239	2,1
Nièvre	160	-1,8
Haute-Saône	193	-9,4
Saône-et-Loire	517	10,7
Yonne	273	5,0
Territoire de Belfort	145	19,8
Bourgogne-Franche-Comté	2 382	1,5
France métropolitaine	61 758	1,3

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16)

## 5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2014 et 2015 en Bourgogne-Franche-Comté



(1) : y compris agriculture.

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/16)

### Loi Pinel : les nouvelles dispositions de la loi pouvant expliquer le ralentissement des créations d'entreprise sous le régime de micro-entrepreneur

- Le paiement désormais de la CFE (cotisation foncière des entreprises) pour tous les auto entrepreneurs réalisant du chiffre d'affaires
- La suppression de la dispense de CFP (contribution à la formation professionnelle) dont bénéficiaient jusqu'à présent les auto entrepreneurs qui justifiaient d'un revenu professionnel non salarié, non agricole inférieur à 13 % du plafond annuel de la Sécurité Sociale
- L'immatriculation obligatoire pour les commerçants et les artisans auto entrepreneurs au Répertoire de Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés, avec comme corolaire le paiement de la TFC (taxe pour frais de Chambre)
- Le suivi d'un SPI (stage préalable à l'installation) désormais obligatoire pour un artisan auto-entrepreneur qui se lance
- L'obligation d'ouvrir un compte bancaire dédié à l'activité

# Construction

## Un secteur toujours en crise dans la région

En 2015, le nombre de permis de construire en Bourgogne-Franche-Comté recule de nouveau alors que l'activité dans ce secteur rebondit en France métropolitaine. La situation continue également de se détériorer dans la construction de locaux non résidentiels, au regard de la baisse des surfaces autorisées. Seule éclaircie dans ce contexte morose, les ventes de logements neufs dans la région repartent à la hausse.

Alain Ribault (Insee)

### Toujours moins de permis de construire délivrés en Bourgogne-Franche-Comté

Fin 2015, 9 400 permis de construire ont été délivrés en Bourgogne-Franche-Comté, soit une baisse de 6,2 % en un an tandis que l'activité reprend en moyenne en France métropolitaine (+ 3,8 %). Cette baisse amplifie le décrochage déjà observé entre les tendances régionale et nationale depuis 2009 (*figures 1 et 3*).

La situation demeure hétérogène au sein de la région en 2015. Les hausses enregistrées en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or (respectivement + 10,7 % et + 7,7 %) ne suffisent pas à compenser les chutes constatées dans les autres départements de la région, notamment dans l'Yonne (- 30,2 %) et dans le Doubs (- 18,4 %) (*figure 1*).

### Les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels également en baisse

En 2015, 1 341 000 m<sup>2</sup> de locaux à usage autre qu'habitation ont été autorisés, soit une chute de 11,8 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse importante ne suit pas la reprise observée au niveau national (+ 5,2 %) (*figures 2 et 4*).

Pourtant, le nombre de m<sup>2</sup> autorisés pour la construction de locaux agricoles ou forestiers, principal type de locaux consommateurs d'espace supplémentaire dans la région, est en hausse de 4,3 % par rapport à 2014. Le recul est alimenté essentiellement par les baisses des surfaces autorisées pour la construction d'entrepôts, de locaux relevant du service public et de locaux commerciaux.

Après avoir augmenté fortement sur la période 2009-2014, les autorisations de

construire des locaux destinés à l'artisanat s'effondrent en 2015 dans la région (- 54,3 %) (*figure 2*). Cette situation reflète la relative atonie de l'activité économique dans la région (*figures 2 et 4*).

### Stabilisation des mises en chantier de logements en 2015

Avec 9 300 logements mis en chantier en 2015 dans la région, la construction effective de logements se maintient à un niveau très faible (*figure 3*).

Au sein de la région, les évolutions du nombre de logements commencés sont disparates. Dans les départements de la Côte-d'Or et du Doubs, le nombre de mises en chantier augmente respectivement de 8,9 % et 9,6 %. Dans la Nièvre, la construction de logements rebondit également. En revanche dans les cinq autres départements, moins de logements ont été construits en 2015 qu'en 2014.

### Net rebond sur le marché immobilier du neuf

Les ventes de logements neufs en 2015 sont en revanche en forte progression dans la région. Plus de 1 800 logements neufs ont été vendus en 2015, soit une progression de 24 % par rapport à 2014. L'augmentation est supérieure de 6 points à celle relevée en France métropolitaine.

Cette progression est portée principalement par les ventes d'appartements (+ 25,3 %). Le prix moyen<sup>1</sup> des appartements neufs vendus en 2015 dans la région est stable par rapport à 2014. Il s'établit à 2 953 € / m<sup>2</sup> soit 939 € de moins qu'en moyenne en France métropolitaine.

Le marché des maisons neuves bénéficie également d'une embellie avec une augmentation de 12,4 % des ventes. Toutefois, le nombre des transactions reste très modeste avec 154 ventes en Bourgogne-Franche-Comté. Le prix moyen<sup>1</sup> par lot dans la région s'établit à 186 900 €, soit une baisse de 2,7 % par rapport à 2014.

Cette progression des ventes de logements neufs diminue le stock de logements invendus (- 9,2 % par rapport à 2014). Fin 2015, 2 350 logements neufs n'ont toujours pas trouvé d'acquéreur en Bourgogne-Franche-Comté (*figure 5*). ■

<sup>1</sup> *Tous les prix sont ici des prix moyens. La comparaison des prix peut s'avérer délicate compte tenu des effets de structure dans la composition des biens d'une année sur l'autre.*

### Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

### Pour en savoir plus

- Faure A., « Nombre de permis de construire délivrés : la baisse continue en 2014 », Insee Conjoncture Franche-Comté n°5, mai 2015
- Ribault A., « Construction - Nouvelle baisse de l'activité », Insee Conjoncture Bourgogne n°5, mai 2015

## 1 Logements autorisés par département

en %

	Logements en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Côte-d'Or	2 600	7,7	2,8
Doubs	2 300	-18,4	-3,1
Jura	800	-7,5	-6,8
Nièvre	300	-17,6	-10,0
Haute-Saône	700	-3,1	-5,6
Saône-et-Loire	1 700	10,7	-11,2
Yonne	500	-30,2	-12,5
Territoire de Belfort	400	-10,8	-3,5
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>9 400</b>	<b>-6,2</b>	<b>-5,3</b>
France métropolitaine	372 200	3,8	-0,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016.

## 2 Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

en %

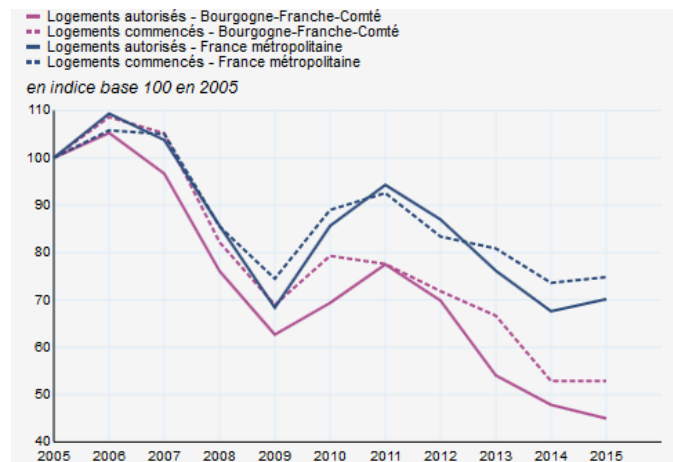
	Bourgogne-Franche-Comté			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2015 (en milliers de m <sup>2</sup> )	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Artisanat	71	-54,3	18,3	-6,3	3,1
Bureaux	93	-13,0	0,1	4,7	-0,3
Commerce	136	-11,5	-9,3	1,9	-3,4
Entrepôt	147	-34,2	11,5	8,2	1,4
Exploitation agricole ou forestière	515	4,3	-15,1	15,4	-7,2
Hébergement hôtelier	23	32,6	-11,8	32,8	-2,7
Industrie	199	8,2	1,0	3,2	-3,6
Service public ou d'intérêt collectif	157	-16,0	-5,3	-11,7	-5,5
<b>Ensemble</b>	<b>1 341</b>	<b>-11,8</b>	<b>-6,5</b>	<b>5,2</b>	<b>-3,9</b>

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 13 avril 2016.

## 3 Évolution de la construction de logements

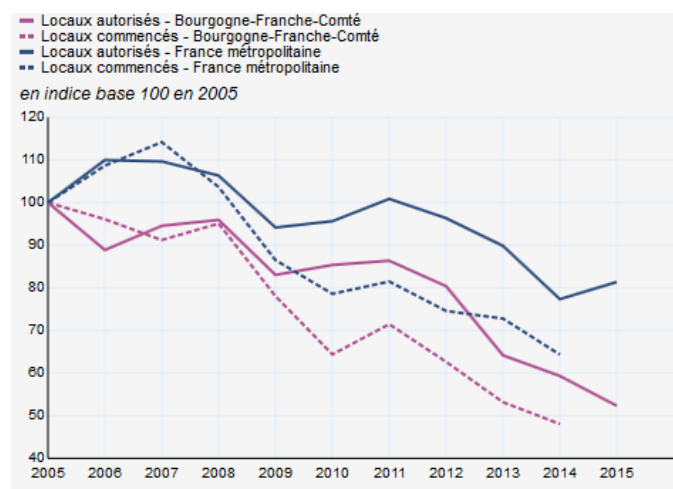


Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels et collectifs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016.

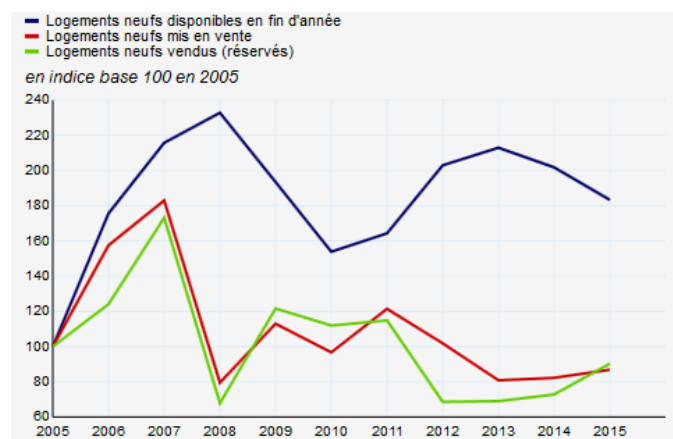
## 4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 13 avril 2016.

## 5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Bourgogne-Franche-Comté



Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

# Tourisme

## Rebond important de la fréquentation touristique

La fréquentation touristique est en forte hausse dans la région en 2015 par rapport à 2014. Elle atteint même son plus haut niveau depuis 2010. Ce regain de fréquentation concerne aussi bien les hôtels (+ 5,1 %) que les campings (+ 8,5 %). La conjoncture économique moins défavorable en 2015 qu'en 2014 d'une part, et les très bonnes conditions climatiques d'autre part, peuvent expliquer ces hausses de fréquentation. Tous les départements de la région profitent de ce rebond de la fréquentation touristique. La Côte-d'Or demeure la principale destination régionale des touristes séjournant dans des hôtels et le Jura, la principale destination régionale des touristes séjournant en camping.

Gilles Zemis (Insee)

En 2015, les hôtels et les campings de Bourgogne-Franche-Comté ont vendu au total 9,757 millions de nuitées.

Les hôtels de la région, avec un total de 7,112 millions de nuitées, enregistrent une hausse de fréquentation de 5,1 %, soit la cinquième plus forte hausse parmi les treize régions. L'année 2015 rompt ainsi avec la tendance observée dans la région entre 2010 et 2014 (-0,7 % par an en moyenne).

Ce rebond de la fréquentation touristique, plus important en Bourgogne-Franche-Comté qu'en moyenne en France métropolitaine (+ 1,8 %), permet de rattraper une partie du décrochage observé depuis 2010 (figure 1).

### Une nouvelle année de transition pour le classement des hôtels

Au cours des deux dernières années (2014 et 2015), un nombre important d'hôtels de la région a obtenu un classement par Atout France. En Bourgogne-Franche-Comté, comme en France métropolitaine, ce changement de catégories contribue à une baisse importante du nombre de nuitées dans les hôtels non classés (-26 % dans la région) (figure 2). Les évolutions entre 2014 et 2015 par catégorie d'hôtel sont, par conséquent, en partie biaisées.

### Une fréquentation hôtelière en hausse dans tous les départements

Tous les départements de la région profitent de ce regain d'activité touristique. Dans l'hôtellerie, d'une année à l'autre, la fréquentation augmente le plus dans le Doubs (+ 11,4 %) et dans le Territoire de Belfort (+ 6,2 %).

L'hôtellerie de la Côte-d'Or, qui concentre plus d'un tiers des nuitées régionales, enregistre également une augmentation annuelle de la fréquentation significative (+ 5,5 %). Seuls les hôtels icaunais gardent une activité stable par rapport à 2014 (+ 0,5 %) (figure 3).

Cette hausse de la fréquentation hôtelière est essentiellement nourrie par l'augmentation du nombre des nuitées d'affaires (+ 7,5 %), ces dernières représentant dans la région en 2015, près d'une nuitée sur deux (48 %).

La durée moyenne de séjour en 2015 dans les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté reste identique à celle de 2014 (1,4 jour).

### 2015 : un bon millésime pour les campings de la région

En raison des excellentes conditions climatiques durant la dernière saison d'été, les campings de la région enregistrent un haut niveau de fréquentation avec 2,645 millions de nuitées, en hausse de + 8,5 % en un an. Cette forte augmentation s'explique également par une saison 2014 médiocre. Comme dans l'hôtellerie, 2015 rompt avec la tendance à la baisse observée durant ces cinq dernières saisons (-1,3 % par an en moyenne).

Tous les départements de la région bénéficient de ce regain d'activité. Les campings jurassiens, qui concentrent un peu plus du tiers des nuitées d'hôtellerie de plein air vendues dans la région, enregistrent une hausse de leur fréquentation de 12,1 %. Même constat dans les autres départements de la région

ayant une offre développée d'hôtellerie de plein air : + 2,5 % dans les campings de Côte-d'Or, + 5,6 % dans ceux de Saône-et-Loire, + 6,2 % dans ceux du Doubs et + 7,8 % dans ceux de la Nièvre (figure 4).

Cette hausse de la fréquentation est portée pour l'essentiel par les campings classés trois étoiles ou plus, qui ont développé ces dernières années leur offre en emplacements équipés (mobil-home, bungalow, etc.). Ils regroupent ainsi en 2015, 77 % des nuitées régionales (figure 5).

La durée moyenne de séjour dans l'ensemble des campings reste identique à l'année précédente avec 3,1 jours.

### Forte progression de la clientèle étrangère dans les hôtels

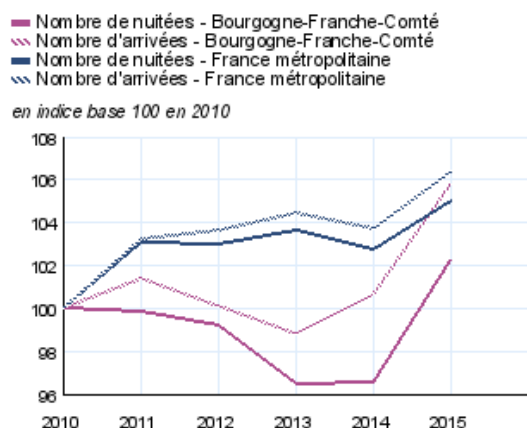
La fréquentation étrangère, qui représente plus de la moitié des nuitées de campings (52,4 %), n'a augmenté que de 2 % entre 2014 et 2015. La hausse de la fréquentation dans les campings provient principalement de la clientèle française dont le nombre de nuitées progresse de 16,5 %.

En revanche, la hausse de la fréquentation de la clientèle étrangère dans les hôtels est beaucoup plus forte (+ 8,7 %). Bien que la clientèle étrangère représente moins d'un tiers des nuitées, elle contribue pour moitié au surcroît de nuitées enregistrées cette année par rapport à 2014 (figures 3 et 4). Une partie de la hausse s'explique par une augmentation de la fréquentation de la clientèle chinoise, soit en transit, soit en visite de très courte durée dans la région. ■

### Pour en savoir plus

- Ovieve F., « Bonne saison pour l'hôtellerie bourguignonne », *Insee Flash Bourgogne* n° 32, décembre 2015
- Zemis G., « Une fréquentation record dans les campings », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 3, février 2016
- Le Marre S., « La fréquentation hôtelière retrouve des couleurs », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 4, février 2016

### 1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.  
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

### 2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 293	58 002	11,7	7,7
3 étoiles	3 043	75 770	12,2	5,3
4-5 étoiles	840	48 224	13,2	8,9
Non classés	936	20 091	-25,9	-29,3
<b>Total</b>	<b>7 112</b>	<b>202 087</b>	<b>5,1</b>	<b>1,8</b>

Note : données 2015 définitives.  
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

### 3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2015 par une clientèle étrangère
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)	
Côte-d'Or	2 484	5,5	0,4	43,4
Doubs	1 052	11,4	-1,5	19,8
Jura	539	5,9	-2,6	16,9
Nièvre	445	4,7	-0,5	20,2
Haute-Saône	171	3,8	-7,6	17,0
Saône-et-Loire	1 422	2,1	-0,6	29,3
Yonne	731	0,5	-0,3	22,7
Territoire de Belfort	269	6,2	-0,7	25,2
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>7 112</b>	<b>5,1</b>	<b>-0,7</b>	<b>30,2</b>
France métropolitaine	202 087	1,8	0,4	36,5

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.  
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

### 4 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2015	
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Côte-d'Or	356	2,5	0,0	59,0	17,4
Doubs	314	6,2	-0,7	61,3	38,1
Jura	927	12,1	-2,3	45,6	41,3
Nièvre	240	7,8	-2,5	43,7	20,5
Haute-Saône	105	17,3	-4,2	38,2	19,1
Saône-et-Loire	490	5,6	0,9	64,5	14,1
Yonne	186	9,0	-2,5	46,5	17,3
Territoire de Belfort	27	23,1	-5,5	47,3	26,4
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>2 645</b>	<b>8,5</b>	<b>-1,3</b>	<b>52,4</b>	<b>28,1</b>
France métropolitaine	112 876	2,9	1,3	31,9	48,5

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.  
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

### 5 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
1-2 étoiles	315	16 120	33,1	0,2
3-4-5 étoiles	2 037	90 199	9,2	4,1
Non classés	293	6 556	-12,7	-6,6
<b>Total</b>	<b>2 645</b>	<b>112 876</b>	<b>8,5</b>	<b>2,9</b>

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.  
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

# Transport

## Une bonne année pour le transport aérien et les immatriculations de véhicules neufs

En 2015, le transport aérien de passagers continue de se développer dans la région, notamment grâce à l'augmentation constante de la fréquentation de l'aéroport de Dole-Jura. Le marché automobile dans la région enregistre enfin une progression des immatriculations de véhicules neufs. En revanche, le fret routier de marchandises est encore en repli.

Julie Pariente (Insee)

### Toujours plus de passagers grâce à l'aéroport Dole-Jura

En 2015, 143 000 passagers ont pris l'avion depuis la Bourgogne-Franche-Comté. Avec une augmentation de 12,0 % en un an, le trafic aérien régional poursuit son essor (figure 1).

Le développement de l'aéroport Dole-Jura, qui concentre la quasi-totalité du trafic passager (137 200 voyageurs), explique cette forte croissance du trafic aérien.

Le succès des lignes « low cost » (85,0 % des vols en 2015 dans la région) est à l'origine de la progression constante du trafic passager enregistré dans cet aéroport (figure 2). Elles ont alimenté la croissance du trafic vers l'international. Ainsi, dans la région, 129 800 personnes se sont envolées vers l'international en 2015, soit 16,0 % de plus qu'en 2014.

En revanche, la fréquentation des lignes nationales dans la région diminue de 14,4 % en 2015, confirmant la baisse amorcée en 2014. Ce repli s'explique par une chute importante du trafic des passagers sur les lignes nationales, enregistrée dans l'aéroport de Dijon-Bourgogne (-76,9 %).

### Reprise des immatriculations de véhicules neufs

Avec une progression de 2,9 % des immatriculations de véhicules neufs par

rapport à 2014, le marché automobile en Bourgogne-Franche-Comté rebondit en 2015. Les ventes de véhicules neufs progressent ainsi pour la première fois depuis 2009. Néanmoins cette croissance est moins forte que celle observée en France métropolitaine (+6,1 %) (figures 3 et 4).

Dans la région, les huit départements enregistrent une progression du nombre d'immatriculations de véhicules neufs s'échelonnant de +0,6 % en Haute-Saône à +7,7 % dans le Jura. Les immatriculations augmentent de seulement 1,5 % dans le Doubs. Toutefois ce département concentre un tiers des immatriculations régionales.

Cette reprise du nombre d'immatriculations ne concerne que les véhicules particuliers : avec 81 900 immatriculations, le marché des véhicules particuliers progresse de 3,6 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse reste toutefois en deçà de celle constatée en moyenne, en France métropolitaine (+6,8 %).

Le nombre d'immatriculations des autres catégories de véhicules (véhicules utilitaires légers et véhicules industriels à moteur) continue de reculer depuis 2012, atteignant un niveau historiquement bas dans la région pour chacune d'entre elles. Les immatriculations d'utilitaires légers et

de poids lourds ont ainsi baissé respectivement de 0,9 % et de 3,5 % entre 2014 et 2015. ■

### Le fret routier encore en repli

Les données sur le fret routier proviennent de la partie française de l'enquête européenne permanente sur les transports routiers de marchandises (TRM). En France, celle-ci concerne le transport réalisé par des poids-lourds de plus de 3,5 t. de PTAC immatriculés en France, que leur usage soit pour compte d'autrui ou pour compte propre. Les données produites portent sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises, ainsi que sur les volumes et la nature des marchandises transportées.

**Cette année, les données de l'enquête ne peuvent pas être fournies pour les régions de 2016, les données n'étant pas le résultat d'une simple somme.**

Toutefois, dans les deux anciens périmètres régionaux (Bourgogne d'une part et Franche-Comté, d'autre part), les entrées, les sorties de la région ainsi que le transport intra-régional de marchandises sont en repli quant au nombre de tonnes-kilomètres transportées.

Ainsi, à l'instar de la tendance baissière de l'activité de transport routier de marchandises en France, le transport routier de marchandises en Bourgogne-Franche-Comté n'est pas encore sur la voie de la reprise en 2015.

### Pour en savoir plus

- Lebeau Y., « Une année morose excepté pour le transport aérien », Insee Conjoncture Franche-Comté n° 5, mai 2015
- Ribault A., « Transports- La situation se dégrade en 2014 », Insee Conjoncture Bourgogne n° 5, mai 2015



### 1 Passagers des aéroports

	Bourgogne-Franche-Comté			France métropolitaine	
	Passagers 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Lignes nationales	12 950	-14,4	8,7	0,9	1,4
Lignes internationales	129 829	16,0	66,2	4,0	3,9
Transit	192	-65,2	-14,9	2,5	-11,2
<b>Total</b>	<b>142 971</b>	<b>12,0</b>	<b>44,8</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>
dont lignes à bas coût (low cost)	121 528	20,6		9,4	10,3
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	85,0	///	///	///	///

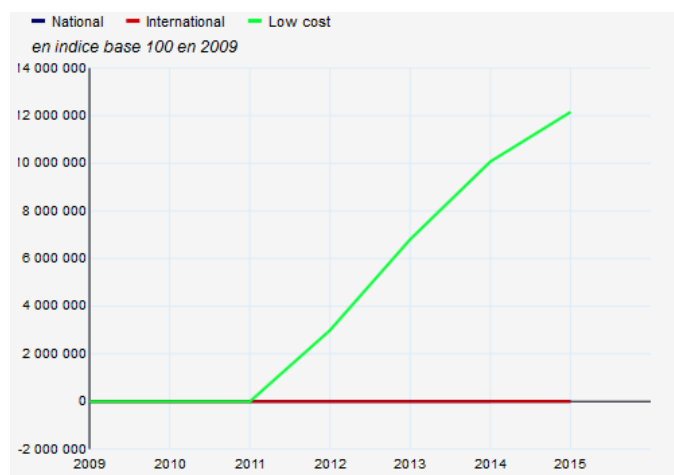
Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

### 2 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Bourgogne-Franche-Comté



Source : Union des aéroports français.

### 3 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)
Côte-d'Or	13 673	4,7	3 383	-0,2	356	11,3	17 518	4,4
Doubs	24 218	2,3	3 413	-3,3	346	-4,7	28 048	1,5
Jura	7 430	10,5	1 365	0,9	202	-15,8	9 012	7,7
Nièvre	5 218	1,6	963	10,1	142	-1,4	6 343	2,8
Haute-Saône	5 693	1,2	824	-6,6	165	24,1	6 710	0,6
Saône-et-Loire	13 219	3,9	2 454	0,5	344	-22,3	16 038	2,6
Yonne	8 088	2,6	1 675	-3,9	171	-1,2	9 986	1,7
Territoire de Belfort	4 356	3,9	545	1,5	81	42,1	4 984	3,9
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>81 895</b>	<b>3,6</b>	<b>14 622</b>	<b>-0,9</b>	<b>1 807</b>	<b>-3,5</b>	<b>98 639</b>	<b>2,9</b>
France métropolitaine	1 886 233	6,8	377 326	1,9	42 981	10,5	2 313 885	6,1

Note : données brutes.

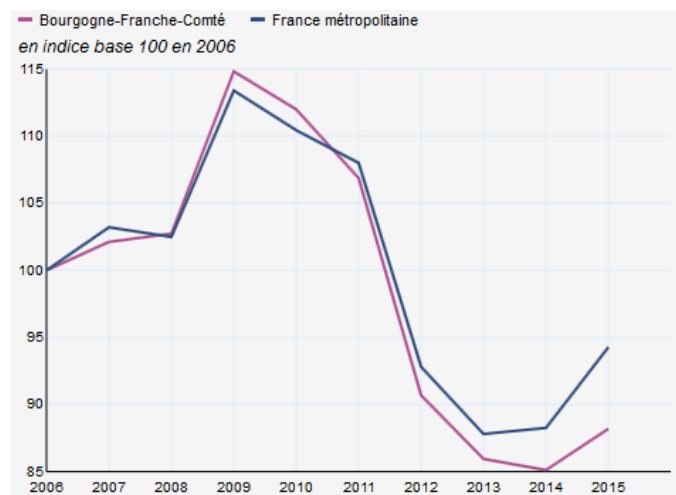
(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

### 4 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

# Agriculture

## La viticulture et le lait AOP s'en sortent bien dans un contexte économique difficile

En 2015, les conditions climatiques ont déterminé les productions et les rendements agricoles régionaux. L'ensoleillement et les températures, souvent supérieures aux normales saisonnières, ont été profitables aux productions viticoles et aux cultures d'hiver. En revanche, les périodes de sécheresse intervenues de mi-mai à fin août ont affecté les rendements des cultures de printemps et la pousse de l'herbe. Sur le plan économique, cette année est marquée par un très fort recul des prix agricoles. Le prix du lait destiné aux fromages AOP échappe toutefois à cette baisse.

Laurence Malet (Draaf), Gilles Zemis (Insee)

### Une production viticole normale et des stocks reconstitués

Les vendanges 2015 en Bourgogne-Franche-Comté sont à un niveau proche de la normale. La récolte devrait s'élever à 1,57 million d'hectolitres en Bourgogne et à 90 000 hectolitres dans le Jura (*figure 1*).

Les volumes de transaction entre la viticulture et le négoce sont quant à eux en forte augmentation (+ 17 %) en raison d'une bonne récolte 2014 après deux petites années. Dans ce contexte de reconstitution des stocks du négoce, les cours des vins en vrac du millésime 2014 connaissent des évolutions contrastées selon les appellations. Le prix du beaujolais-villages rouge connaît notamment, une baisse significative (- 34 %).

### Des rendements très inégaux selon le type de culture

En raison des conditions climatiques (*figure 2*), la production régionale selon le type de cultures végétales est très inégale durant cette année 2015. Ayant passé les différents stades végétatifs sans perturbation, les cultures d'hiver obtiennent de très bons résultats. Par rapport à leur moyenne quinquennale, le rendement du blé tendre est en augmentation de 11 % et celui de l'orge d'hiver de 18 %. En revanche, les surfaces en maïs ont été inondées mi-mai dans le val de Saône. La production de maïs a pâti de la sécheresse et de la canicule. Le rendement du maïs est finalement en chute de 31 % par rapport à sa moyenne quinquennale. Le développement du soja, dont les surfaces sont en progression, est également affecté par le manque d'eau : le rendement baisse de 27 % par rapport à cette même période de référence. La production d'herbe atteint seulement 80 % d'une année normale, en raison d'une pousse estivale très faible liée

à la sécheresse et aux températures caniculaires. La sécheresse est particulièrement marquée du Châtillonnais au Morvan et à l'est du Charollais.

### L'offre mondiale importante tire les prix des productions végétales vers le bas

Sur le marché des céréales, le prix du blé diminue fortement. Plusieurs facteurs concourent à cette baisse : l'alourdissement des stocks mondiaux, les bonnes récoltes des pays producteurs qui sont également des clients français (Proche-Orient et Afrique du Nord) et une fin d'année marquée par le retour de l'Argentine sur le marché mondial. Ces conditions pénalisent les débouchés à l'export en dépit d'une parité euro - dollar rendant le blé français plus compétitif. Le prix du blé s'établit ainsi à 163 €/t en décembre 2015, soit 25 €/t de moins qu'un an auparavant.

Le prix de l'orge suit la même tendance baissière que le blé.

Malgré de fortes fluctuations en fin d'année, le prix du colza parvient à augmenter légèrement (+ 4 % par rapport à l'année précédente) en raison d'une baisse de la production européenne et mondiale, consécutive à des conditions climatiques défavorables (*figure 3*).

### Dans la filière laitière, le lait AOP échappe au recul des prix

Dans la région, si la production fourragère printanière est proche de la normale, la sécheresse a fortement impacté les regains et les rendements en maïs fourrage. Malgré ces conditions, les livraisons de lait en Bourgogne-Franche-Comté sont stables à un haut niveau (1,6 milliard de litres, soit + 5 % par rapport à la moyenne triennale). Globalement, plusieurs facteurs pénalisent les livraisons françaises de lait. Elles doivent faire face au recul de la demande et

à des offres européennes et mondiale abondantes.

De plus, l'embargo russe participe à la baisse des cours mondiaux de beurre et de poudre de lait. Ainsi le prix moyen payé aux producteurs français sur les dix premiers mois de l'année s'établit à 330 €/1 000 litres, soit une baisse de 15 % par rapport à 2014. Dans la région, le prix moyen du lait non AOP sur la période suit la même tendance (340 €/1 000 litres, en baisse de 14 %). Le prix du lait AOP dans le Doubs et dans le Jura est déconnecté de cette tendance baissière (+ 1 % sur la même période). Avec près de 480 €/1 000 litres, il est en hausse de 4,3 % par rapport à sa moyenne triennale (*figure 4*).

Les productions de Comté sur les onze premiers mois de 2015 s'élèvent à près de 60 000 tonnes, en recul de 4 % par rapport à 2014 mais proche de la moyenne triennale. Avec une production de 10 400 tonnes, le Morbier poursuit sa progression (+ 6 %).

### Le marché de la viande morose

Le marché de la viande bovine est atone toute l'année. Les cours de la viande s'érodent pendant le premier semestre. L'annonce, durant l'été, des possibles effets cancérigènes de la viande, a amplifié cette baisse des prix. La demande du gouvernement à l'ensemble des acteurs de la filière de revaloriser le prix payé aux éleveurs n'a pas eu les effets escomptés. Les prix moyens en fin d'année du jeune bovin, de la vache à viande et de la vache mixte demeurent à des niveaux bas (*figure 5*).

Le marché du porc est également à la peine pour cause de surproduction et de prix plus faibles dans les pays limitrophes. Seul le cours de l'agneau reste à un niveau élevé (*figure 6*). ■

### Pour en savoir plus

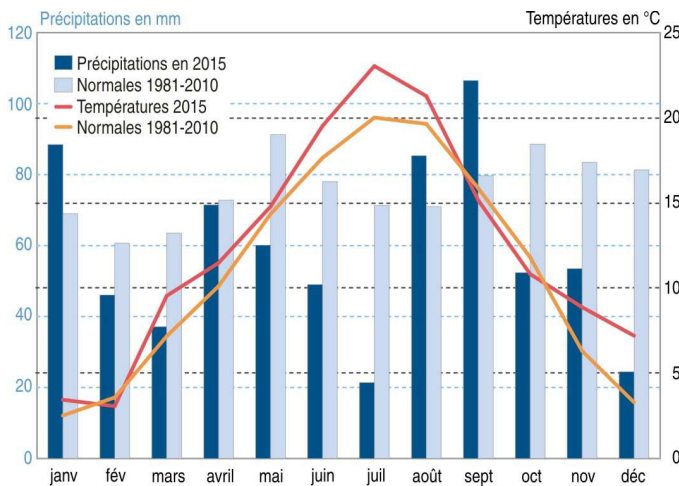
- Buffat F., Dausse H., Malet L. et al., « Bourgogne-Franche-Comté : Bilan de conjoncture agricole de l'année 2015 », Conjoncture n°1, Agreste, février 2016

**1 Prévisions de récolte de vin par département en Bourgogne-Franche-Comté**

	2015 (en hl)	Évolution 2014-2015 (en %)	Évolution 2015-Moyenne 5 ans (en %)
Côte-d'Or	350 100	- 16,8	- 6,6
Jura	90 000	+ 19,0	- 16,8
Nièvre	84 600	- 7,1	+ 0,6
Saône-et-Loire	658 700	- 15,0	- 5,8
Yonne	474 700	+ 6,0	+ 20,6

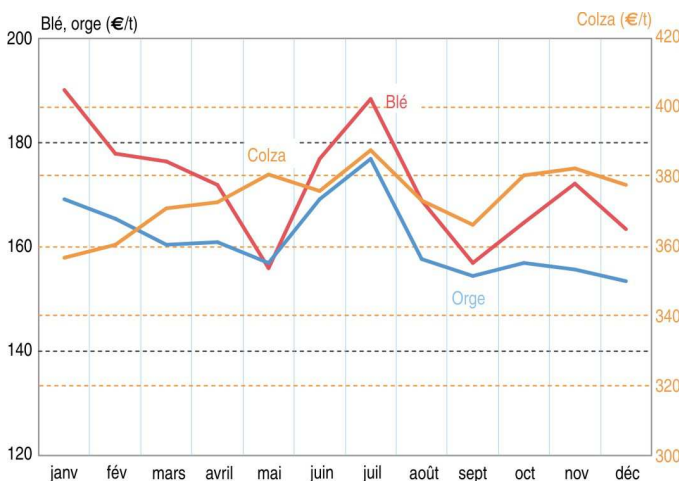
Source : Agreste, Statistique Agricole Provisoire 2015

**2 Températures et précipitations en Bourgogne-Franche-Comté**



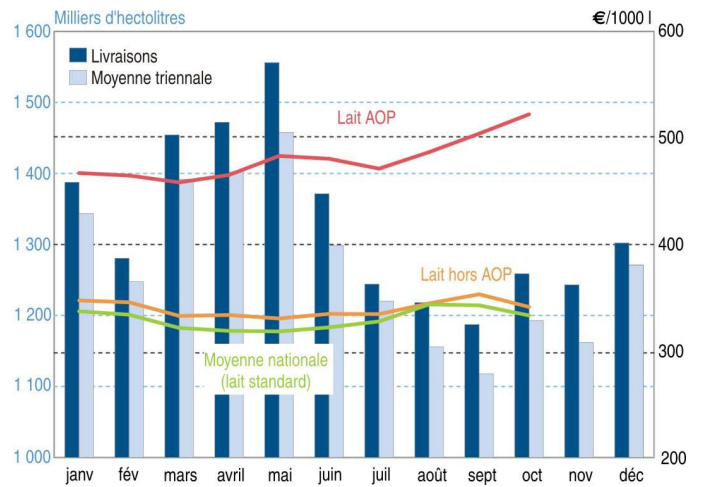
Note : moyennes mensuelles des températures et des précipitations relevées dans les stations de la région  
Source : Météo France

**3 Cotations des grandes cultures appliquées en Bourgogne-Franche-Comté en 2015**



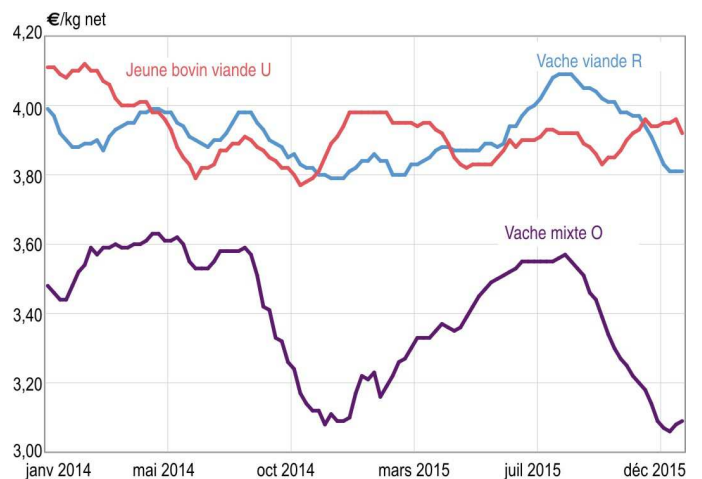
Note : Blé tendre (cotation Fob Rouen), Orge (cotation Fob Creil), Colza (cotation Fob Moselle)  
Source : Dijon céréales

**4 Prix et livraisons de lait en Bourgogne-Franche-Comté en 2015**



Source : Agreste, Enquêtes mensuelles laitières

**5 Cotations bovines appliquées en Bourgogne-Franche-Comté**



Source : Agreste, Commission Bassin Centre-Est

**6 Cotations porcs et agneaux appliquées en Bourgogne-Franche-Comté**



Source : FranceAgrimer, Cotation zone Nord et Cotation Sud-Est

# Frontaliers

## La croissance de l'emploi frontalier continue de ralentir

Avec une augmentation de 2,5 % en 2015, le nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté atteint 33 900 personnes en fin d'année. Le rythme de progression diminue une nouvelle fois et confirme l'inflexion constatée depuis 2012. Ce phénomène s'observe dans les principaux cantons suisses à l'exception de celui de Genève. Les cantons de Vaud et de Neuchâtel demeurent les destinations principales des frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté.

Gilles Zemis (Insee)

Fin 2015, 33 900 personnes résidant en Bourgogne-Franche-Comté exercent une activité en Suisse. Les 170 km de frontière entre la Suisse et le Doubs expliquent que 73 % d'entre eux résident dans ce département, notamment dans deux zones d'emploi : celle de Morteau et celle de Pontarlier. Par ailleurs, 17 % demeurent dans le département du Jura et 8 % dans le Territoire de Belfort (*figure 1*). Le nombre de frontaliers dans la région a plus que doublé depuis juin 2002, date de la signature des Accords de Libre Circulation des Personnes (ALCP). En outre, depuis la suppression des zones frontalières pour les ressortissants de l'UE en juin 2007, les frontaliers peuvent exercer une activité sur l'ensemble du territoire suisse. Ainsi, le travail frontalier s'est diffusé dans le pays, notamment dans les cantons de Genève et de Berne.

### Un rythme de croissance en inflexion depuis 2012

Fin 2015, la région compte 840 frontaliers supplémentaires par rapport à l'année précédente. Après une année 2011 particulièrement dynamique (+ 12,7 %, soit 3 000 frontaliers supplémentaires par rapport à 2010), le rythme de progression du nombre de travailleurs frontaliers s'est infléchi pour atteindre + 2,5 % en 2015 (*figure 2*). Le ralentissement le plus net observé en 2015 concerne le Territoire de Belfort, où la croissance du nombre de navetteurs vers la Suisse a été divisée par trois en un an. Cette croissance se

concentre essentiellement sur le premier trimestre 2015. Depuis, le nombre de frontaliers résidant dans ce département stagne (*figure 3*).

### Un ralentissement dans les principales destinations des frontaliers de la région

Les trois quarts des frontaliers de la région travaillent dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Dans le canton de Vaud, le nombre de frontaliers continue de progresser en 2015 de 3,8 % mais à un rythme inférieur à celui observé entre fin 2013 et fin 2014 (4,8 %). Dans le canton de Neuchâtel, le ralentissement est davantage marqué (+ 1,2 % après une hausse de 4,1 % l'année précédente).

Fin 2015, 17 % des frontaliers de la région travaillent dans le canton du Jura. Leur nombre progresse toujours mais à un rythme moindre qu'un an auparavant.

Le canton de Berne regroupe 5 % des frontaliers de la région. Il est le seul canton à dénombrer moins de travailleurs frontaliers qu'à la fin 2014 soit une cinquantaine de moins.

À l'inverse, le canton de Genève est le seul canton suisse où le nombre de travailleurs frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté s'accélère d'année en année. Alors qu'en 2002, ce canton comptait une vingtaine de frontaliers régionaux, il en regroupe fin 2015 plus de 900. Ces derniers résident principalement dans le département du Jura (*figure 4*).

### Une croissance plus modérée que celle de l'ensemble des frontaliers travaillant en Suisse

Le nombre de frontaliers résidant dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté progresse dorénavant deux fois moins rapidement que l'ensemble des frontaliers résidant dans l'ensemble des départements métropolitains (+ 5,1 %) (*figure 5*). Les navettes vers les cantons de Vaud et du Jura illustrent ce phénomène. Ainsi en 2015, les navettes vers le canton de Vaud en provenance de la Haute-Savoie et de l'Ain augmentent respectivement de 8,1 % et de 9,2 %, soit des croissances plus fortes que celles du Doubs (+ 4,4 %) et du Jura (+ 2,9 %), à volumes pourtant très proches.

Le constat est identique dans le canton du Jura. Le nombre de frontaliers navettant vers ce canton en provenance du Haut-Rhin s'accroît de 6,6 % entre fin 2014 et fin 2015. Dans le même temps, le nombre de travailleurs frontaliers résidant dans le Doubs et le Territoire de Belfort et travaillant dans le canton du Juran'augmente que de respectivement 2,5 % et 3,0 %. Cette croissance plus faible du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté par rapport à celle des frontaliers résidant dans les régions voisines, tient au profil professionnel plus industriel de la main d'œuvre frontalière résidant dans la région. Or, la croissance actuelle du nombre de frontaliers travaillant en Suisse est essentiellement portée par ceux travaillant dans le secteur tertiaire. ■

### Pour en savoir plus

- Hmamda N., Quillery P., « La main-d'œuvre frontalière dans l'Arc jurassien », *Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ)*, décembre 2014
- Hmamda N., Quillery P., « Une forte mobilité des actifs dans l'Arc jurassien », *Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ)*, décembre 2014

**1 Répartition des frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté par canton suisse de lieu de travail au 4<sup>e</sup> trimestre 2015**

Lieu de travail	Lieu de résidence				
	Doubs	Jura	Territoire de Belfort	Autres départements	Bourgogne-Franche-Comté
<b>Ensemble de la Suisse dont :</b>	<b>24 714</b>	<b>5 730</b>	<b>2 756</b>	<b>667</b>	<b>33 866</b>
<i>Vaud</i>	8 117	4 926	ns	147	13 228
<i>Neuchâtel</i>	11 264	134	70	101	11 569
<i>Jura</i>	3 539	ns	2 176	167	5 892
<i>Bern / Berne</i>	1 314	ns	244	ns	1 611
<i>Genève</i>	180	584	ns	144	928
<i>Autres cantons</i>	301	56	207	74	638

Note : Les effectifs mentionnés sont significatifs à partir de 50. En dessous de ce seuil, ils sont indicatifs d'un lien de travail frontalier entre un département de résidence et un canton suisse de travail sans certitude sur le nombre réel de travailleurs frontaliers. La mention ns (non significatif) remplace les données correspondantes.

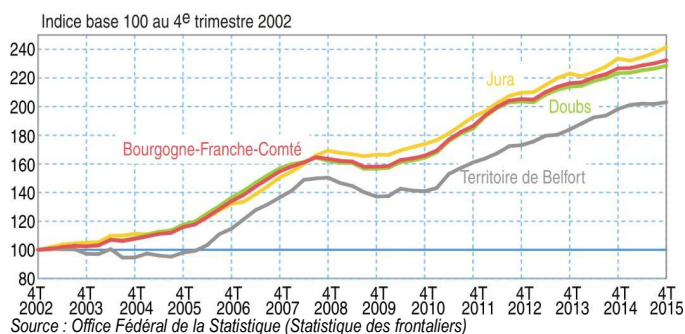
Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

**2 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté occupant un emploi en Suisse par département de résidence**

	4e trimestre 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution 2014/2013 (en %)
<b>Bourgogne-Franche-Comté dont :</b>	<b>33 866</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>+ 4,8</b>
<i>Doubs</i>	24 714	+ 2,3	+ 4,4
<i>Jura</i>	5 730	+ 3,4	+ 4,7
<i>Territoire de Belfort</i>	2 756	+ 2,4	+ 7,8
<i>Autres départements</i>	667	+ 3,3	+ 6,9

Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

**3 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté**



**4 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté occupant un emploi en Suisse par canton**

Canton de travail	4e trimestre 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution 2014/2013 (en %)
<b>Ensemble de la Suisse dont :</b>	<b>33 866</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>+ 4,8</b>
<i>Vaud</i>	13 228	+ 3,8	+ 4,8
<i>Neuchâtel</i>	11 569	+ 1,2	+ 4,1
<i>Jura</i>	5 892	+ 2,7	+ 5,1
<i>Bern / Berne</i>	1 611	- 3,1	+ 5,8
<i>Genève</i>	928	+ 10,0	+ 8,2
<i>Autres cantons</i>	638	+ 6,1	+ 7,7

Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

**5 Nombre de frontaliers par canton suisse de lieu de travail au 4<sup>e</sup> trimestre 2015**

	Résidant dans la région (nombre)	Résidant en France (nombre)	Part des frontaliers résidant dans la région (en %)	Évolution des frontaliers résidant dans la région 4T15/4T14 (en %)	Évolution des frontaliers résidant en France 4T15/4T14 (en %)
<b>Ensemble de la Suisse dont :</b>	<b>33 866</b>	<b>165 969</b>	<b>20,4</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>+ 5,1</b>
<i>Vaud</i>	13 228	28 160	47,0	+ 3,8	+ 5,7
<i>Neuchâtel</i>	11 569	12 032	96,1	+ 1,2	+ 1,3
<i>Jura</i>	5 892	7 269	81,1	+ 2,7	+ 3,3
<i>Bern / Berne</i>	1 611	2 141	75,3	- 3,1	+ 0,0
<i>Genève</i>	928	80 832	1,1	+ 10,0	+ 6,4
<i>Autres cantons</i>	638	35 535	1,8	+ 6,1	+ 3,6

Source : Office fédéral de la statistique (statistique suisse)

**Avertissement**

La statistique des frontaliers (STAF) est une statistique de synthèse dont les sources principales étaient jusqu'à présent la statistique de l'emploi (STATEM), le système d'information sur la migration (SYMIC) et les recensements des entreprises (RE).

La STAF a été introduite en complément de SYMIC qui recense le nombre des autorisations frontalières délivrées (en règle générale pour 5 ans, renouvelables) car les travailleurs frontaliers n'annoncent pas systématiquement une cessation d'activité aux autorités. Il en résulte un écart important (20,4 % à fin 2014) entre le nombre de travailleurs frontaliers effectivement actifs occupés (STAF) et SYMIC.

La STATEM subit une révision méthodologique importante en 2015 et les RE ont fait place à la nouvelle statistique structurelle des entreprises (STATENT). Une évaluation du processus d'estimation de la STAF était donc nécessaire. Ces travaux aboutissent à une modification importante dans la méthodologie de la STAF, avec le recours à un appariement des données Assurance vieillesse et survivants (AVS) et des données de SYMIC, la STATEM servant encore aux rétroprojections des séries avant 2010.

# Définitions

## Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

## Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

## Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

## Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

## Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité

réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

### Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

### Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

### Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

### Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

### Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

### Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

### Demands d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

### Demands d'emploi de longue durée / DELD

Les demandes d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

### Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

### Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

### Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

### Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi

localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

### Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

### Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

### Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).



### Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

### Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

### Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

### Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

### Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

### Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;

- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;

- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

### Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

### Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

### Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

**Taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

**Taux de chômage (BIT)**

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

**Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)**

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

**Coordination** Direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

**Contribution** Draaf Bourgogne-Franche-Comté

**Directeur de publication** Patrick Pétour

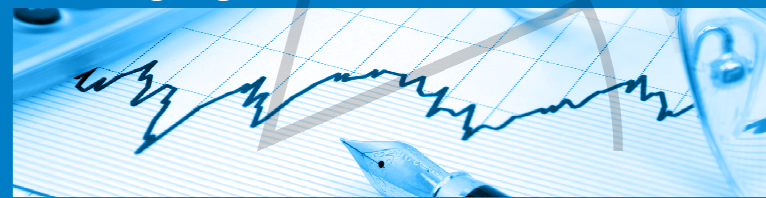
**Rédactrice en chef** Nellie Rodriguez

**Auteurs** Laurent Clavel (Dese, Insee)  
Laurence Malet (Draaf Bourgogne-Franche-Comté)  
Julie Pariente (Insee Bourgogne-Franche-Comté)  
Alain Ribault (Insee Bourgogne-Franche-Comté)  
Gilles Zemis (Insee Bourgogne-Franche-Comté)

© Insee 2016

# Insee Conjoncture

Bourgogne-Franche-Comté



## Bilan économique 2015 Bilan mitigé pour l'économie régionale

Dans un contexte de ralentissement global de l'activité mondiale, l'économie française s'accélère en 2015 et crée de nouveau des emplois. Toutefois, cette croissance retrouvée s'avère encore insuffisante pour enrayer la hausse du chômage.

La Bourgogne-Franche-Comté présente, quant à elle, un bilan mitigé. La situation sur le marché de l'emploi ne présente pas de signe d'amélioration. Le bâtiment peine à sortir de la crise. En revanche, l'année a été très bonne pour le tourisme.

Conjoncture n° 3  
mai 2016

ISSN en cours

**Insee Bourgogne-Franche-Comté**  
8 rue Louis Garnier  
CS 11997  
25020 Besançon Cedex

**Directeur de la publication :**  
Patrick Pétour

**Rédactrice en chef :**  
Nellie Rodriguez

© Insee 2016

